



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



« ELITE »
NOTE DE SYNTHÈSE
DU RAPPORT D'ÉVALUATION
« OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MÉTIERS »

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° 1 lancé en 2009 par le ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. À cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



ELITE

Expérimentation locale pour l'insertion territorialisée des étudiants

Université d'Aix-Marseille

Marchetti Evelyne,
VP déléguée Orientation - Insertion

Observatoire régional des métiers

LANDRIER Séverine,
Chargée d'études

MILLIARD Sonia,
Chargée d'études

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : 8 février 2013



1) Présentation de l'expérimentation

Le dispositif ELITE s'inscrit dans l'axe 2 du premier appel à projet du Haut Commissariat à la Jeunesse : AMÉLIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI.

Et dans le programme 1 : Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université.

Il résulte de la volonté politique de l'Université de Provence d'associer, autour d'une action liée à l'insertion, les acteurs socio-économiques et institutionnels d'un territoire.

Ce dispositif expérimental s'est notamment concrétisé à travers la création d'un diplôme d'université d'aide à l'insertion professionnelle (DUIP) ouvert initialement aux étudiants et anciens étudiants des filières Lettres et Sciences Humaines diplômés de Licence, inscrits en 3^{ème} année de Licence, ayant validé un Master 1, ou étant inscrits en 1^{re} année de Master, souhaitant accéder au marché du travail. Il s'est élargi à l'initiative des porteurs du projet aux étudiants diplômés d'un Master 2 dans un premier temps, puis à l'ensemble des disciplines offertes par l'université d'Aix-Marseille suite à la fusion entre l'Universités de Provence, l'Université de la Méditerranée et l'Université Paul Cézanne.

Ce DU propose un ensemble d'unités de formation permettant de faciliter l'accès au marché du travail de ces étudiants et de leur permettre d'obtenir un emploi qualifié et durable. Il ne s'agit pas juste d'un diplôme supplémentaire, mais bien d'un outil de la transition formation-emploi.

L'expérimentation ELITE a pour objectif d'apporter des éléments de réponses concrets à la problématique de la transition professionnelle entre la fin du parcours universitaire et l'accès à un emploi durable. Au cours de leurs études, les étudiants réalisent des apprentissages de base spécifiques à leur discipline. Dans le cadre de cette expérimentation, ils réalisent des apprentissages de base indispensables à leur entrée sur le marché du travail.

La transition entre formation et emploi n'est pas instantanée, elle s'inscrit dans une temporalité plus ou moins longue, au cours de laquelle le cheminement des étudiants sera entaché de détours plus ou moins importants selon leur niveau de diplôme, leur type de formation et selon leur spécialité disciplinaire. ELITE permet d'assurer un relais entre l'enseignement universitaire en Lettres et Sciences Humaines (LSH) et le marché du travail de façon à ce que cette période latence ne soit pas préjudiciable aux étudiants.

2) La méthodologie de l'évaluation

- Les finalités de l'évaluation

L'évaluation de l'efficacité interne de cette formation d'aide à l'insertion professionnelle passe par l'évaluation de la satisfaction des formés, de la prestation de formation, de l'organisation etc. Elle commence par une description des conditions de mise en œuvre du dispositif. L'intérêt étant en premier lieu, d'analyser la façon dont les activités ont été déployées et de réfléchir à des pistes d'amélioration ; en second lieu, de voir dans quelles mesures les objectifs intermédiaires du dispositif sont atteints : est-ce que la participation au dispositif a permis aux bénéficiaires d'élaborer ou de conforter leur projet professionnel ou de construire un projet différent plus en phase avec la réalité du monde du travail ? Ont-ils acquis des connaissances sur le marché du travail, le monde de l'entreprise, les techniques de recherche d'emploi, autant d'éléments qu'ils sont susceptibles de mobiliser lors de leur recherche d'emploi.

L'évaluation de l'efficacité externe s'appuie sur les éléments recueillis lors de l'évaluation de la formation, et va plus loin. Elle poursuit deux objectifs : le premier cherche à savoir si le dispositif contribue à rapprocher durablement l'université et le monde socio-économique qui l'entoure. Le second cherche à savoir dans quelles mesures le dispositif satisfait les besoins du marché du travail local.

- Une démarche participative

Les outils d'évaluation réalisés par l'ORM ont tous été validés par les porteurs du projet. L'évaluateur les rencontre régulièrement au cours de « Points ELITE » à l'issue desquels les porteurs expliquent ce qu'ils font, les difficultés rencontrées et comment ils envisagent d'y faire face. L'évaluateur fait également des propositions. Après avoir envisagé les différentes pistes, des décisions sont prises. Un mois plus tard, le duo équipe universitaire-évaluateur se retrouve pour faire le point : est-ce que les points actés la fois précédente ont été mis en œuvre, et si tel n'est pas le cas, pourquoi ?

- Une démarche qualitative

L'objectif d'amélioration de la transition formation-emploi implique que l'évaluation ne consiste pas uniquement en une comptabilisation des entrées en emploi. Elle est consacrée en grande partie à l'appréciation du degré d'appropriation par les jeunes de toutes les connaissances et de tous les outils mobilisés et cela, seule une évaluation qualitative le permet. L'approche qualitative mobilisée a recours à plusieurs techniques de recueil d'informations, à savoir : l'observation, l'entretien et l'analyse des productions écrites des étudiants. Ces dernières formalisent le travail réalisé et le chemin parcouru par les étudiants au sein du dispositif. Des questionnaires sont également administrés aux étudiants dès leur entrée au sein du DUIP afin de cerner leurs attentes et motivations, puis à la fin de la formation pour faire un bilan. Des questionnaires sont diffusés auprès des partenaires en début et fin de formation également.

- Une approche longitudinale

L'évaluation mobilise une approche longitudinale dans la mesure où elle est pensée comme un processus temporel d'observation accompagnant la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, l'objectif de ce dispositif innovant étant d'aider les étudiants de licence LSH à s'insérer dans la vie active, il est impossible de se prononcer sur son efficacité dès la fin de la participation des étudiants à l'expérimentation. L'insertion professionnelle étant un processus qui demande du temps, ce n'est que 15 mois après la fin du dispositif que le protocole d'évaluation prévoit d'interroger les étudiants sur leur situation sur le marché du travail.

3) Les résultats de l'évaluation

Les nombreuses données qualitatives recueillies dans le cadre de l'évaluation soulignent que les grands objectifs du dispositif sont atteints : en effet, le DUIP permet aux étudiants d'acquérir des éléments de connaissance sur le fonctionnement du marché de l'emploi et de faire évoluer les représentations qu'ils avaient des métiers et du milieu du travail. Il leur fournit des outils leur permettant de répondre à une offre d'emploi et leur permet de prendre conscience de l'ensemble des débouchés professionnels auxquels ils sont susceptibles d'accéder. Un travail important est fourni pour qu'ils aient confiance en eux, pour qu'ils prennent conscience de leurs connaissances, expériences et compétences et qu'ils apprennent à les valoriser. À travers les différents modules de formation, les étudiants construisent leur projet personnel et professionnel, ils le testent à partir des enquêtes métiers et des stages qu'ils ont l'opportunité de faire. Ils deviennent réellement acteurs de leur parcours d'insertion professionnelle.

Cependant, les enquêtes d'insertion réalisées quinze mois après leur sortie du dispositif ne permettent pas de vérifier si la dynamique amorcée se répercute sur leur situation professionnelle. Le processus d'insertion s'inscrivant sur une temporalité bien plus longue que celle prévue dans l'enquête et l'atteinte de la plupart des objectifs du dispositif conduisent à relativiser ce manque. L'objectif d'amélioration de la transition formation-emploi implique que l'évaluation ne consiste pas uniquement en une comptabilisation des entrées en emploi. Cela cautionnerait l'idée selon laquelle ce passage entre formation et emploi est facile. Elle a été consacrée en grande partie à l'appréciation du degré d'appropriation par les jeunes de toutes les connaissances et de tous les outils mobilisés. Les étudiants se sont d'ailleurs montrés très élogieux à l'égard du dispositif et expliquent très clairement tout ce qu'ils ont découvert.

L'expérimentation ELITE participe indéniablement au rapprochement entre l'université et le monde socio-économique. Cependant, à l'issue de trois années, les acteurs sont encore dans une phase de découverte mutuelle et d'apprentissage. Le processus est amorcé mais il demande du temps. Le partenariat demeure fragile, largement dépendant d'engagements individuels. Il mérite d'être consolidé avec davantage d'entreprises participant à une plus grande opérationnalité. Les porteurs de projet ont déjà œuvré dans ce sens et leur effort doit se poursuivre afin d'améliorer également l'adhésion des intervenants à l'état d'esprit de l'expérimentation.

Les porteurs de projet ont par ailleurs besoin d'un renforcement du portage politique du dispositif. La question des moyens mobilisés en interne pour aider à l'insertion professionnelle des étudiants, pour assurer leur suivi après leur sortie du DUIP, pour animer le réseau de partenaire constitué, les obstacles organisationnels inhérents à l'université sont autant de freins à l'inscription de l'expérimentation dans la durée. L'Université doit par ailleurs se montrer attentive à la question de l'autorisation des porteurs de projet à communiquer sur le dispositif auprès de l'ensemble de ses bénéficiaires potentiels, c'est-à-dire, les étudiants achevant leurs études, mais aussi et surtout ceux qui les ont achevées, et qui ont besoin d'aide pour faciliter leur période de transition professionnelle.

4) Conclusion

Ces éléments permettent d'engager une réflexion sur ce que l'on doit considérer comme étant une sortie positive de ce genre de dispositif.

Finalement, est-il si important de savoir combien de jeunes sont en emploi ? Quand une étudiante signale qu'elle vient d'obtenir un CDI à temps partiel dans un fast food, doit-on considérer cela comme une réussite du dispositif ? Quand un étudiant signale qu'il a repris ses études en Master pour concrétiser son nouveau projet professionnel, doit-on considérer cela comme un échec ?

Encore faudrait-il pouvoir vérifier que les emplois occupés correspondent aux projets professionnels et personnels des étudiants. Or, les projets qu'ils ont élaborés sont souvent des projets de trajectoires professionnelles qui nécessiteraient un suivi durant plusieurs années pour savoir si, au final, ils ont réussi à faire ce qu'ils envisageaient. Cela sort du cadre d'une évaluation d'expérimentation sociale financée pour une durée limitée.

Il semble bien plus instructif de savoir si l'expérimentation a permis aux étudiants de construire un projet professionnel réaliste sur la base duquel ils mettent en place une stratégie de formation permettant de le concrétiser ou une stratégie professionnelle permettant d'entrer sur le marché du travail et d'évoluer par la suite. Il semble plus important de savoir si les étudiants se sont familiarisés aux outils de recherche d'emploi, au monde du travail et à leur environnement socio-économique pour aborder sereinement leur phase de transition professionnelle et tout cela, l'expérimentation ELITE le permet.